

Compte-rendu de la réunion de présentation du baromètre social en DDI pour les agents du MAA le 13 septembre 2017

Objectif de la réunion :

Cette réunion avait pour objectif la présentation du bilan du baromètre social (en pièce jointe) réalisé en DDI pour les agents du MAA et sous l'égide de l'institut BVA.

Observations :

- cette étude est basée sur les 3066 répondants soit 35 % des agents du MAA en DDI.

Pour la FSU, cette étude ne peut être qualifiée de représentative car seuls 35 % des agents ont répondu.

- les résultats sont globalisés au niveau national et ne font pas apparaître chaque DDI au niveau départemental.

Pour la FSU, le niveau national lisse les résultats en gommant les situations difficiles localement.

- les questions peuvent être floues ce qui influence les résultats par exemple : «*dans l'ensemble je suis satisfait de mon travail ?*».

Pour la FSU, dans la fonction publique, on parle de missions et non de travail ce qui peut interférer sur la réponse.

- les réponses aux questions peuvent être contradictoires ce qui limite l'interprétation.

Pour la FSU, par exemple, alors que 70% des agents sont satisfaits de leur travail, 40% estiment que leur santé est impactée par le rythme de travail ce qui est contradictoire.

- concernant les agressions, les agressions entre agents ou avec les administrés ne sont pas différenciées.

Pour la FSU, il aurait été judicieux de connaître les pourcentages d'agressions entre collègues et avec les administrés.

La FSU a posé la question de la confidentialité de l'étude puisque les agents ont répondu de leur poste informatique. Bien sûr, il nous a été répondu qu'elle était totale.

Nous avons aussi demandé si les directeurs départementaux (2 présents, un de DDCSPP et un de DDT) avaient eu accès aux résultats pour leur direction. Il nous a été répondu que quand les réponses étaient suffisantes en nombre, les directeurs étaient destinataires de l'étude.

En conclusion

Pour la FSU, le baromètre social, qui va être décliné chaque année au MAA, est une énième enquête qui n'apportera pas grand-chose dans la connaissance des difficultés rencontrées par les agents. Par contre, ce genre d'enquête coûteuse vient s'ajouter à la longue liste des audits qui sont restés sans lendemain.

Pour la FSU, il est préférable de s'appuyer sur le bilan social présenté en CT ou le bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail (article 61 du décret 82-453 du 28 mai 82 présenté en CHSCT.

Ces enquêtes, très exhaustives, concernent la totalité des agents et donnent une idée précise des situations locales en répertoriant, par exemple, le nombre de demandes de visites médicales hors visites obligatoires ou en citant le nombre d'accidents de service, le nombre maladies professionnelles, le nombre d'enquête du CHSCT etc.

Les représentants du SNUITAM-FSU :

- Jacques Tuzolet,
- Jean-Claude Sottill
- Didier Herbert